



COMPTE-RENDU

Rencontre-débat du 8 novembre 2024

École Centrale Nantes

Concertation préalable
du 23 septembre au 23 novembre 2024

Fort de son expertise liée à la construction du premier parc éolien en mer français et de ses relations étroites avec les acteurs industriels de la filière, Nantes Saint-Nazaire Port accompagne le déploiement de l'éolien en mer de grande puissance. Afin de poursuivre cette dynamique, Nantes Saint-Nazaire Port porte le projet Éole, une plateforme d'assemblage pour les éoliennes de demain, destinée au déploiement des futurs parcs éoliens en mer de la façade atlantique. Dans cette perspective, une concertation préalable est organisée du 23 septembre au 23 novembre 2024, sous l'égide de la CNDP, pour informer les habitants, les acteurs du territoire et de la filière, et les associer au projet Éole.

Intervenants

Nantes Saint-Nazaire Port :

- Philippe Léon, Chef de projet Éole
- Louann Billet, Alternante chargée de communication

Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Serge Quentin, Garant de la concertation

Sennse :

- Maxime Leconte, Chef de projet concertation
- Clément Fron, Chef de projet concertation

Nombre de participants :

21 participants, dont :

- 18 élèves du Mastère Spécialisé Acteur pour la Transition Énergétique/ Écologique.
- 3 encadrants.

1 – Cadre de la rencontre

Contexte de la rencontre-débat avec les étudiants de l'École Centrale Nantes.

Dans le cadre de la concertation préalable, une deuxième rencontre-débat avec des étudiants s'est tenue à l'École Centrale Nantes, le 8 novembre 2024. Cette rencontre a permis à l'équipe projet d'échanger avec les étudiants du Mastère Spécialisé Acteur pour la Transition Énergétique/ Écologique (APTE). Ces étudiants pourraient être amenés à travailler sur des projets de champs éoliens, de panneaux photovoltaïques ou encore d'usines hydrogène.

Cette rencontre vise à aller au contact des futurs professionnels de la filière des énergies marines renouvelables, pour les informer du projet, des évolutions à venir dans leur métier, ainsi que pour échanger avec eux, répondre à leurs questions et recueillir leur avis.

La rencontre-débat avec les étudiants s'est déroulée en trois temps :

- Un premier temps pour s'immerger dans le projet et faire connaissance avec les étudiants à travers un débat-mouvant.
- Un deuxième temps, avec la présentation du projet Éole et de la concertation préalable, suivie d'un grand moment d'échanges sur différents sujets intéressant les étudiants en maintenance en éolien offshore.
- Un troisième temps pour conclure la rencontre, avec un questionnaire remis à chaque étudiant et encadrant, à compléter et à remettre à l'équipe. Un casque de réalité virtuelle était également mis à disposition pour observer le site Éole en exploitation, vu depuis le quai d'assemblage.

Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.



2 – Synthèse des échanges

La rencontre a débuté par un débat-mouvant, permettant aux intervenants de faire connaissance avec les étudiants tout en évaluant leurs connaissances sur le port et le projet Éole.

- **Question : « Avez-vous déjà entendu parler du projet Éole ? »**
À cette question, une majorité des étudiants ont répondu qu'ils n'avaient pas entendu parler du projet avant de recevoir l'invitation à ce temps de rencontre-débat. Plusieurs étudiants indiquent avoir lu le dossier de concertation et avoir une bonne connaissance du projet.
- **Question : « Connaissez-vous le port et ses activités dans le secteur de l'énergie ? »**
La majorité des étudiants ont affirmé connaître les missions du port, mentionnant qu'il gère les différents flux sur l'estuaire de la Loire ou encore l'entretien du chenal de navigation. Un autre étudiant mentionne que le port est un acteur assurant la sécurité du site et également la gestion de l'environnement.

Après ce temps d'échanges, Philippe Léon a présenté le projet Éole, avec l'appui de la diffusion de la vidéo du projet d'infrastructure. Durant et après la présentation de ces éléments, plusieurs échanges ont eu lieu entre les étudiants et l'équipe projet.

Au cours des échanges, les thématiques suivantes ont été abordées :

Présentation et contexte du projet Éole

L'équipe projet présente le projet Éole, détaillant ses objectifs et sa place dans la transition énergétique du port, en expliquant le choix de développer une infrastructure multi-usage, dédiée à l'éolien posé et flottant, qui pourra également être utilisée par d'autres acteurs industriels.

À la suite d'une question sur l'impact de la houle sur l'exploitation du site, les intervenants expliquent que des études et des mesures ont permis d'évaluer des scénarios de faible impact de la houle sur une année-type. Il en est ressorti que l'impact de la houle restait relativement faible sur une année complète. Des précisions sont ensuite apportées sur les scénarios d'aménagement étudiés et le scénario de référence présenté dans le dossier de concertation.

Les étudiants s'interrogent sur l'existence d'un processus de sélection des partenaires industriels. Les intervenants répondent que la sélection est liée aux appels d'offres, en dehors de l'intervention directe du port. Un cahier des charges impose toutefois des critères précis pour l'infrastructure, tenant compte des contraintes portuaires.

Les enjeux et modalités de la concertation préalable

Un étudiant interroge l'équipe projet pour savoir si la concertation inclut l'information des riverains sur les activités des entreprises impliquées. Les intervenants confirment que la concertation aborde les infrastructures et leurs usages, dans une démarche de transparence du maître d'ouvrage. Le dossier de concertation inclut les phases de travaux et d'exploitation, ainsi que les enjeux de covisibilité. Des ateliers ont été organisés pour approfondir ces sujets.

Un autre étudiant se questionne sur des obstacles possibles au projet. Les intervenants précisent que la concertation préalable vise à identifier les points sensibles pour permettre au maître d'ouvrage d'apporter des réponses facilitant l'intégration du projet.

Enfin, un étudiant s'interroge sur une éventuelle distinction, lors des débats, entre les résidents permanents et secondaires, qui peuvent avoir des perceptions différentes du projet. Les intervenants expliquent que les modalités de la concertation ont été conçues pour garantir un accès égal à l'information et à la participation pour public, habitants à l'année ou estivaux.

Le dimensionnement et la rentabilité du site Éole

Les étudiants interrogent l'équipe projet sur les critères retenus pour le dimensionnement des infrastructures du projet Éole. Les intervenants expliquent qu'il a fallu deux ans d'études pour établir ce programme, en partenariat avec plusieurs développeurs éoliens français et européens, pour que le projet réponde aux besoins spécifiques de la filière. Concernant la rentabilité économique, les intervenants soulignent que le modèle repose sur la location de la plateforme d'assemblage d'éoliennes. Contrairement au modèle classique où le port perçoit une redevance liée au volume d'hydrocarbures transférés, ce modèle n'est viable qu'avec des projets actifs sur la plateforme.

Certains étudiants questionnent la capacité de l'infrastructure en ce qui concerne l'éolien flottant, souhaitant savoir combien d'éoliennes peuvent être assemblées annuellement. Les intervenants précisent que l'infrastructure permettra d'assembler entre 30 et 40 éoliennes par an.

Un étudiant questionne la sélection des salariés affectés à l'assemblage. Les intervenants précisent que chaque entreprise mobilise ses propres équipes, tandis que Nantes Saint-Nazaire Port fournit des services de soutien (dragage, connexions, monitoring), qui contribuent également à son modèle économique.

Enfin, les étudiants demandent si l'activité économique et industrielle du port serait affectée de manière saisonnière lorsque le site Éole ne sera pas exploité pour de l'éolien. Les intervenants indiquent que, pendant cette période, le site accueillera d'autres activités économiques en mettant à disposition ses infrastructures pour les acteurs industriels locaux.

L'organisation des flux durant les phases d'exploitation

Une étudiante interroge la fourniture des bateaux de remorquage et des navires jack-up durant les phases d'exploitation, demandant si ceux-ci seront fournis par le port ou par des prestataires externes. Les intervenants expliquent que les navires jack-up seront loués à un prestataire mandaté par le développeur en charge de l'assemblage des éoliennes. Pour les remorqueurs portuaires, ils précisent qu'ils viennent de la société Boluda, qui opère dans le cadre d'un service d'intérêt général pour Nantes Saint-Nazaire Port.

Les étudiants se questionnent également sur les impacts potentiels en matière de circulation, se demandant si des études ont été menées pour évaluer les risques de congestion routière. Les intervenants précisent que l'impact sur le réseau routier restera limité, puisque tous les composants arriveront et partiront par voie d'eau. Seules les personnes travaillant sur le site, soit environ 200 personnes, utiliseront le réseau routier ou les transports en commun. Ils ajoutent

que le port privilégie au maximum le transport par voie d'eau, notamment pour l'acheminement du matériel.

Les enjeux de paysage et de covisibilité

Les étudiants questionnent l'équipe projet sur la taille de l'infrastructure Éole et si elle diffère réellement de celle des Chantiers de l'Atlantique. Pour donner un ordre de grandeur, les intervenants indiquent que le pont de Saint-Nazaire atteint 120 mètres de haut, que les portiques des Chantiers de l'Atlantique culminent à 90 mètres et que le sommet des pales d'éoliennes flottants atteint 300 mètres maximum. Ils ajoutent que des simulations ont été réalisées pour visualiser le projet dans son environnement, avec différents usages et à des temporalités variées.

Une étudiante souligne que les éoliennes seront visibles pour les habitants de Saint-Nazaire et des environs pendant environ la moitié de l'année, ce qui, selon elle, pourrait susciter des préoccupations chez certains riverains.

Les enjeux environnementaux liés au projet

Les étudiants indiquent que c'est la gestion des sédiments qui les préoccupe le plus parmi les thématiques environnementales. Un étudiant demande s'il serait envisageable de concevoir une structure permettant au flux naturel de la Loire d'évacuer les sédiments de manière autonome, éliminant ainsi le besoin de dragages fréquents. Il suggère l'idée de mettre en place des digues sur le site pour favoriser ce processus. Les intervenants expliquent que l'installation de telles digues serait difficile à réaliser. Actuellement, le port est contraint de draguer une zone aussi restreinte que possible pour maintenir la navigabilité du chenal. Les intervenants précisent que ce dragage est actuellement limité au strict nécessaire, avec des navires équipés de radars qui scannent la zone portuaire et n'interviennent que selon les besoins, mais aussi en fonction de l'arrivée des navires.